

Sabine Vander Elst
sosmaelissabine@hotmail.com

**Lettre ouverte à Madame Zypries,
Ministre de la Justice en Allemagne
Le 15 février 2009**

Madame La Ministre,

Ainsi que vous le savez, depuis des années, des parents étrangers, doivent se battre pour avoir le droit de voir leurs enfants retenus en Allemagne, à la suite d'un rapt parental.

Cette bataille destinée à revoir des enfants est, usuellement, une bataille perdue, alors que ces parents n'ont rien fait de mal. La seule chose qu'on reproche à ces parents, à ce jour, est de ne pas être Allemand, donc d'être potentiellement un danger, un danger de quoi ? On se le demande.

Le droit des enfants d'avoir une relation avec leurs deux parents, et avec les parents à avoir un contact avec leurs enfants, ce droit fait pourtant partie de la charte des droits de l'enfant - une charte que l'Allemagne a signée, mais qu'elle ne respecte pas.

Vous avez devant vous des parents, comme Sabine Vander Elst, mère de Maëliiss Umhey ; comme Pascal Gallez, père d'Antoine Gallez devenu, illégalement, Denis Kamran avant que les autorités allemandes perdent complètement toute trace de cet enfant, au point qu'aujourd'hui on se demande même si il est encore en vie.

Vous avez devant vous des parents et des enfants qui subissent une injustice, pratiquée par des juges de la famille et par le fameux Jugendamt, dont le manque de courage, l'incompétence, des choix politiques et les dérives incontrôlables sont doucereusement cachés sous la fausse excuse du bien de l'enfant.

Vous avez des parents qui, de surcroît, ne sont pas en mesure, en Allemagne, d'avoir accès à leur dossier. Leurs avocats non plus. Les dossiers de rapt binationaux devraient, normalement, être à la disposition des parties, afin d'assurer leurs procédures. Mais voilà, en Allemagne, le parent étranger est non seulement amputé de son enfant ; il est aussi amputé d'un droit fondamental à la justice.

L'enfant mi-Allemand, aussi.

Le deux mai 2008, nous nous étions arrêté devant la porte de l'Autorité Centrale Allemande, à l'occasion de notre marche entre Bruxelles et Strasbourg. Nous avons demandé, depuis des mois, à avoir accès à nos dossiers. Un rond de cuir anonyme nous a refusé ce droit fondamental. Est-ce l'Allemagne d'aujourd'hui ?

Le 17 juin 2008, nous vous rencontrions afin de vous signaler cette problématique. Après avoir montré une certaine surprise face aux preuves que nous vous avons présentées, vous

Pascal Gallez
pascalgallez@yahoo.com

Sabine Vander Elst

sosmaelissabine@hotmail.com

nous avez directement assuré que cette « erreur » - car il ne pouvait que s'agir d'une erreur - serait au plus vite rectifiée. Vous nous aviez promis que, bientôt, à défaut d'avoir accès à nos enfants raptés, nous aurions accès à notre dossier.

Cette rencontre fut suivie d'un échange de courriels et de courriers avec, entr'autres, Monsieur Ralf Kleindiek, votre chef de cabinet. Nous avons finalement obtenu la réponse d'un fonctionnaire désinvolte qui, sans la moindre gêne, vous fait mentir, piétine vos promesses (enregistrées).

Certains courriels de votre ministère, dont ceux de ce fonctionnaire - un certain Jan Versteegen ; mais nous ne le montrons pas du doigt : jusqu'à présent, tous les fonctionnaires de l'Autorité Centrale ont agi de même - nous montrent clairement à quel point certains des fonctionnaires que vous avez sous vos ordres méprisent, par paresse, lâcheté, sadisme ou bêtise, les droits fondamentaux des peuples d'Europe, de vos alliés, de vos frères :

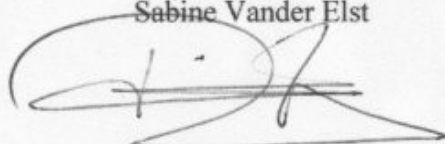
- On se cache derrière une loi « aérospatiale », (sans le signaler, bien entendu), afin de nous refuser notre droit.
- On nous refuse le droit d'accéder à notre dossier complet, sur base d'arguments aussi fous que celui de devoir défendre les droits des parents raptés.
- On nous propose (Seigneur, quelle avancée...) de consulter notre dossier « nettoyé » de tout ce qui est autres pièces que ... les nôtres (mais on devra payer 100 euro pour ce travail...)
- On nous ordonne de payer des frais pour avoir osé présenter notre requête.

Aujourd'hui, nous ne pouvons plus accepter d'attendre. Nous souhaitons sincèrement que les autorités allemandes règlent seules et en toute sérénité leurs problèmes existentiels et de personnels que l'on a pu noter, au sein des ministères.

Mais vu l'enjeu et face aux promesses faites, qui ne semblent pas pouvoir être respectées, nous vous adressons ce courrier et dans un même temps :

- Nous vous informons que nous déposerons une pétition au parlement européen concernant cette affaire.
- Nous vous informons que nous avons présenté les courriers de Monsieur Versteegen et de ses collègues, à des personnalités Allemandes et non Allemandes, ainsi qu'à des juristes qui sont scandalisés.
- Nous vous informons que nous refusons de payer les frais que vos fonctionnaires nous réclament.
- Nous vous invitons à nous rencontrer dans les plus brefs délais.
- Nous rendons cette affaire publique et informons la presse.

Sabine Vander Elst



Pascal Gallez

pasalgallez@yahoo.com

Pascal Gallez

